

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 juillet 2021 – 18h00

Délibération n°2021/54

Date de convocation : 24 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Marets

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 02 juillet à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Marets, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (54 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, HAPPE Laurent (S), LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres absents (10) :

MACAREZ Jean-Félix, SOUPLY Paul, LOIGNON Laurent, LEDUC Brigitte, PELLETIER Gilles, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, BASQUIN Etienne, GOURAUD Francis

Membres ayant donné procuration (10) :

PORTIER Carole à WAXIN Vincent, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, GOURMEZ Nicole à MARECHALLE Didier, COLLIN Denis à BALÉDENT Matthieu, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, LEONARD Julien à MERIAUX Christelle, GERARD Pascal à JUMEAUX Stéphane, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/54 : Portant attribution des fonds de concours 2021

Madame la Vice-Présidente expose :

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) souhaitant renforcer le soutien à l'investissement de ses communes membres à mis en place un fonds de concours sur les thématiques d'intervention suivantes :

- Construction, aménagement ou réfection de bâtiments communaux ;
- Construction, aménagement ou réfection d'équipements sportifs ou culturels ;
- Valorisation des espaces publics ;
- Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine ;
- Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine naturel (parcs et jardins).

Modalité de versement :

- 50 % lors de l'engagement des travaux, sur présentation par la commune membre d'un titre de recette émis par le comptable public de la commune assorti de l'ordre de service ;
- Le solde lors de l'achèvement des travaux, sur présentation par la commune d'un récapitulatif des dépenses exposées certifié par le comptable public ;
- La commune s'engage à solliciter le solde du fonds de concours pour le 31 décembre de l'année n+1 de la présente délibération, à défaut les crédits seront annulés

Vu le Code général des collectivités territoriales, et dont son article L5214-16 V,

Vu la délibération n°2019/081 du Conseil Communautaire approuvant le règlement et la convention d'attribution de fonds de concours 2019-2020,

Vu la délibération n°2020/146 du Conseil Communautaire approuvant le règlement et la convention d'attribution de fonds de concours 2021.

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dont les dispositions incluant les Communes ci-dessous, comme l'une de ses communes membres,

Considérant que les projets susmentionnés présentent l'ensemble des conditions requises pour l'attribution du fonds de concours,

Considérant que les montants du fonds de concours n'excèdent pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément aux plans de financement ci-dessous indiqué,

Il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **Attribuer un fonds de concours aux communes listées ci-après :**

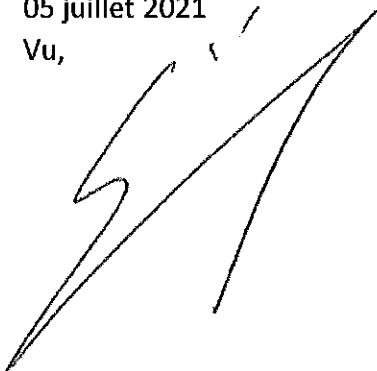
Y	COMMUNES	OBJET	COUT PROJ	SUBVENTION	AUTO FINANCEMENT	MITT FOND DE CONCOURS
2021	BOUSSIERE EN CIS	Changement chauffage bâtiment public	10 836,09	4 334,44	6 501,65	3 250,83
2021	BERTRY	Rénovation et réaménagement place FIEVET	75 089,00	34 749,00	40 340,00	20 000,00
2021	LE POMMEREUIL	Remplacement 25 ordinateurs	9 954,00	0,00	4 977,00	4 977,00
2021	MAUROIS	Acquisition tracteur	12 330,00	0,00	12 330,00	6 165,00
2021	BAZUEL	Changement menuiseries de l'Ecoles	14 848,00	7 424,00	7 424,00	3 712,00
2021	INCHY	Travaux de rénovation des menuiseries de la salle des	12 351,83	0,00	12 351,83	6 175,92
2021	BEVILLERS	Construction atelier communal	106 711,00	44 577,00	62 134,00	20 000,00
2021	LIGNY	Extension de la cantine et de la garderie scolaire	170 000,00	68 000,00	102 000,00	20 000,00
						84 280,74

- Autoriser le Président à signer les conventions d'attributions ainsi que tout acte y afférent ;
- Préciser que les crédits sont ouverts sur le budget 2021 à hauteur de 200 000 €
- Précise que le solde de l'enveloppe s'élève dorénavant à 115 719.26 €

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 05 juillet 2021 et de la publication le
05 juillet 2021

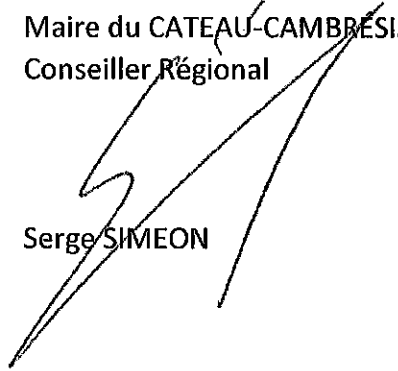
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 05 juillet 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Annexe 2021/54 :

Fonds de concours.

Fonds de concours non sollicités : 155 709 €

Année	COMMUNES	OBJET	COUT PROJET	Aide
2019	Avesnes	Renovation facade ecole	25 898	12 949
2019	Fontaine au pire	Agrandissement restaurant scolaire	70 240	20 000
2020/01	Honnechy	travaux renovation énergétique ecole	144 004	18 000
2020/01	Déherie	Rénovation Eglise	16 667	5 750
2020/01	Déherie	création espace ludique	3 575	1 288
2020/01	Rejet de Beaulieu	Valorisation des espaces public	175 000	20 000
2020/01	Pommereuil	Chauffage salle des fetes	8 129	1 016
2020/01	La Groise	Rénovation école	140 044	20 000
2020/01	saint aubert	Aménagement étage de la mairie	35 781	17 891
2020/01	Reumont	Rénovation école	19 000	9 500
2020/02	Montay	Renouvellement parc informatique	7 536	1 507
2020/02	Montay	Rénovation fenetre Mairie	1 233	617
2020/02	Bethencourt	Aménagement entrée de village	255 873	20 000
2020/02	Déherie	Rénovation eglise	28 765	7 191

155 709

Fonds de concours en attentes de versement de solde : 68 192 €

Année	COMMUNES	OBJET	COUT PROJET	Aide	Solde
2019	Carnières	Agrandissement mise en sécurité salle des sport	330 000	20 000	10 000
2019	quiévy	aménagement extension paysagere du cimetiere	309 209	20 000	10 000
2019	Troisville	installation de la Poste dans les locaux de la mairie	39 078	7 039	3 519
2019	Maretz	construction groupe scolaire	1 772 575	20 000	10 000
2020/01	Honnechy	travaux renovation énergétique ecole	144 004	18 000	18 000
2020/02	Maurois	Ecole numérique	4 856	1 214	401
2020/02	Saint vaast	Réhabilitation abors de l'église	25 090	12 545	6 273
2020/02	BUSIGNY	Restauration scolaire	1 057 008	20 000	10 000

118 799

68 192

Fonds de concours versés dans sa totalité

	COMMUNES	OBJET	COUT PROJET	AIDE
2019	Beauvois en cambresis	Mise aux normes du foyer rural	259 930	20 000
2019	Cattenières	contruction salle polyvalente	1 098 667	20 000
2019	Caulley	travaux aménagement batiments+ refection toiture	38 676	13 750
2019	rejet de beaulieu	ouverture d'une troisieme classe	2 687	1 343
2019	saint benin	travaux aménagement entrée village	164 257	20 000
2019	Mazinghien	ouverture classe numérique	10 664	2 916
2019	Montay	mise en accessibilité du cimetiere communal	49 394	7 409
2019	Saint souplet	Installation cabinet dentaire	7 440	3 720
2019	Reumont	rénovation ancien logement de fonction de l'école	7 308	3 654
2020/01	Troisville	Aménagement Quai Bus	79 858	6 226
2020/01	Beaumont	Matériels de désherbage	10 941	2 735
2020/01	Beaumont	Installation chauffage central en Mairie	10 915	5 458
2020/01	Mazinghein	rénovation plateau sportif	24 530	6 133
2020/01	Neuvilly	Rénovation toiture	71 010	8 333
2020/01	Reumont	Acquisition camion	16 100	8 050

129 727

NOTE : Les fonds de concours non engagés avant le 31.12 N+1 sont considérés comme perdus ;
Aucune nouvelle demande ne sera accordée aux polycommunes si un fonds de concours attribué n'a pas été
soldé ou renoncement de la commune par courrier du Maire.